

prévoir informer observer développer
Observer Partenarial du
Commerce et de la Consommation
éclairer

Observer Partenarial du Commerce et de la Consommation

**« La prise en compte des
enjeux environnementaux
dans les projets commerciaux »**

évaluer planifier proposer
concevoir animer

14 juin 2012

Réunion OP2C du 14 juin 2012

Ordre du jour

- ❑ **Offre en grandes surfaces sur l'Aire Urbaine au 1^{er} janvier 2012**
 - **Présentation des données validées par le comité technique**
 - **Approbation de la liste des grandes surfaces au 1^{er} janvier 2012**

- ❑ **« La prise en compte des enjeux environnementaux dans la projets commerciaux »**
 - **La gestion de l'énergie**
Intervenant : Fabrice BOURY-ESNAULT, Guillaume CHANAUD,
Direction Service Economique, Chambre de Métiers et de l'Artisanat
 - **La valorisation du cycle de l'eau**
Intervenant : Olivier GABEN, société HQEaux

Missions et objectifs de l'OP2C

L'Observatoire
produit, met à jour
et diffuse

OP2C

L'Observatoire
étudie et analyse

Missions

**Inventaire des
grandes surfaces**
(mise à jour
annuelle)

**Inventaire des
autres commerces**
(mise à jour
annuelle)

**Emploi dans
le commerce**

**Modes de
consommation
des ménages et
nouvelles
pratiques**

**Nouvelles
formes urbaines
et commerce**

**Actualités
législatives**

Objectifs

**Atlas de
l'Aménagement
Commercial**

- Produire une information actualisée et partagée
- Echanger entre partenaires afin de favoriser une vision commune du développement commercial

- 1 -

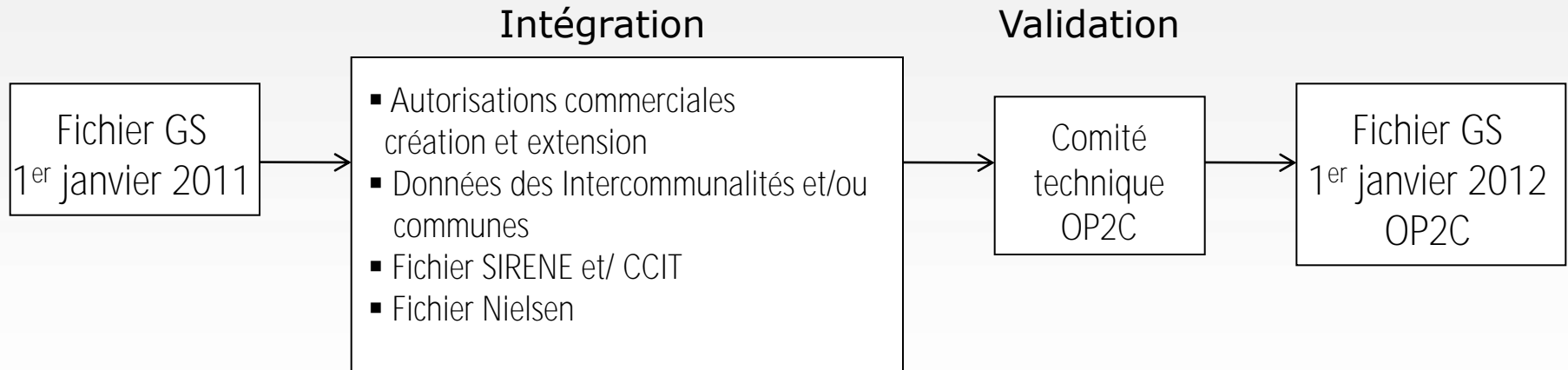
**Offre en grandes surfaces
sur l'aire urbaine de Toulouse
au 1^{er} janvier 2012**

L'offre en grandes surfaces au 1^{er} janvier 2012

Méthodologie

■ Les sources de données

- Fichier de la DGCCRF 31-12-2008 (Haute-Garonne)
- Fichier SIRENE 31-12-2011 (INSEE, Aire Urbaine)
- Fichier des autorisations commerciales de 2011 (Préfecture, HG)
- Fichier Nielsen Trade Dimension au 31-12-2011 (Haute-Garonne)
- Données des intercommunalités et/ou communes, CCIT



L'offre en grandes surfaces au 1^{er} janvier 2012

Observatoire Partenarial du Commerce et de la Consommation (OP2C)

Offre en grandes surfaces
(+300 m² de surface de vente)
sur l'Aire Urbaine de Toulouse
au 1^{er} Janvier 2012.

Réunion du 14 Juin 2012



258170 48720



Inventaire arrêté au 1^{er} janvier 2012.
Ce document est publié à titre informatif par l'OP2C le 14 juin 2012.



Atlas de l'aménagement commercial

[accès Atlas](#)

L'Atlas de l'Aménagement Commercial est issu du travail collaboratif réalisé au sein de l'Observatoire Partenarial du Commerce et de la Consommation (OP2C). Cet Atlas a pour principal objectif de diffuser de l'information relative à l'urbanisme commercial sur l'Aire Urbaine de Toulouse. Vous trouverez des renseignements sur l'offre commerciale au sein des polarités commerciales, des communes et des intercommunalités.

accès membres [Se connecter](#)

Copyright © 2010 auat. Tous droits réservés

L'offre en grandes surfaces au 1^{er} janvier 2012

Offre détaillée

- Présentation des données sur l'ensemble de l'Aire Urbaine :
 - par familles d'activités
 - par pôles majeurs
 - par communes
 - en liste détaillée

L'offre en grandes surfaces au 1^{er} janvier 2012 sur l'Aire Urbaine

■ par familles d'activités

➤ 1^{er} janvier 2012 : aire urbaine, périmètre 2010 (Haute-Garonne)

	Nombre	Surface de vente m ²	Surface commerciale m ²
Alimentaire*	220	407 494	515 039
Equipement de la personne	97	83 985	104 904
Equipement de la maison	247	478 588	599 979
Sport, loisirs et culture	60	78 583	99 535
Autres commerces	170	248 029	310 527
TOTAL	794	1 296 679	1 629 984

➤ **Evolution sur 1 an :**

➤ **+ 150 000 m² SC** dont :

➤ **+ 37 000 m² SC** car évolution du périmètre

➤ **+ 35 000 m² SC** de régularisation (rectification des surfaces)

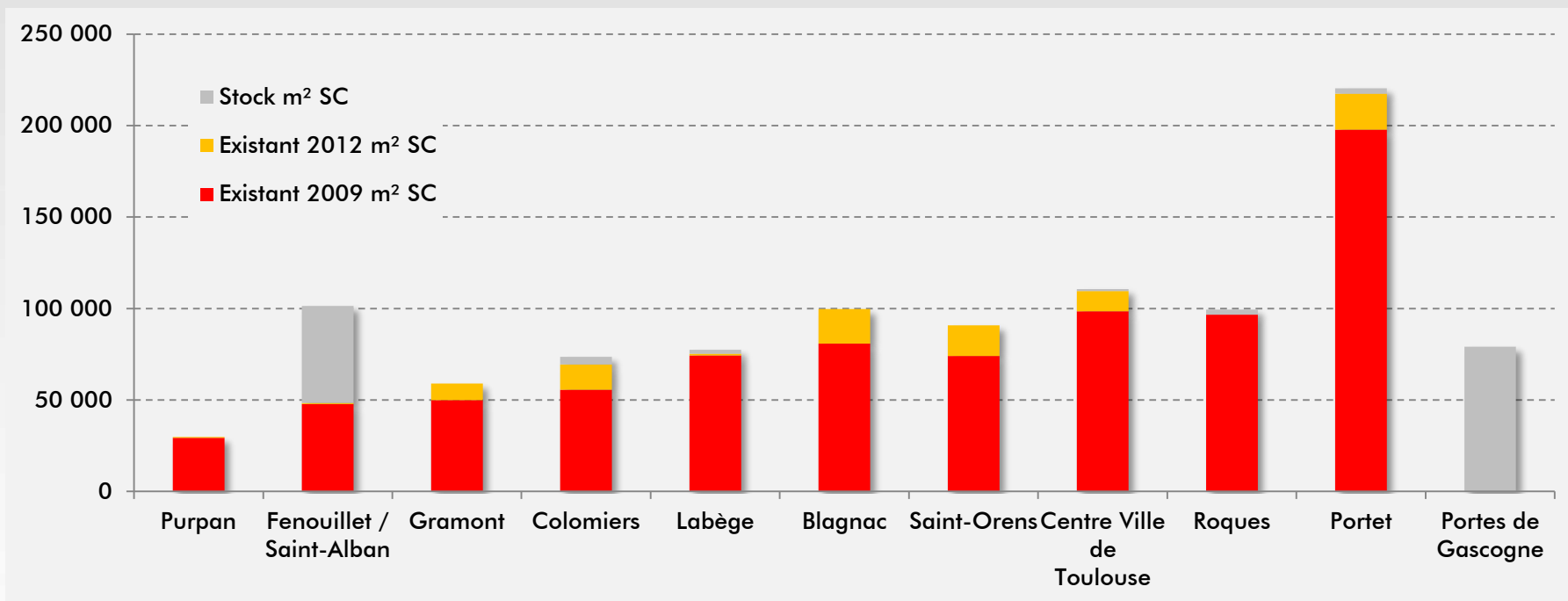
➤ **+ 78 000 m² SC** de création/extension

L'offre en grandes surfaces au 1^{er} janvier 2012 sur l'Aire Urbaine

- plus de 64% de l'offre est localisée dans la banlieue
- Ville centre : 38% d'alimentaire et 26 % d'équipement de la maison
- Banlieue : 42% d'alimentaire et 26 % d'équipement de la maison
- Périurbain : 44% d'alimentaire et 30 % d'équipement de la maison
- 32% des surfaces liées à l'alimentaire
- 37% des surfaces liées à l'équipement de la maison

L'offre en grandes surfaces au 1^{er} janvier 2012 sur l'Aire Urbaine

■ par pôles majeurs



892 304 m² SC sur les 10 pôles majeurs
145 178 000 m² SC en stock

L'offre en grandes surfaces au 1^{er} janvier 2012 sur l'Aire Urbaine

■ par communes

COMMUNE	m ² SV	m ² SC	Projets autorisés non ouverts au 1er janvier 2012, m ² SC	Total
AUCAMVILLE	8 968	11 928		11 928
AUSSONNE	2 000	2 500		2 500
AUTERIVE	8 417	10 522		10 522
AUZEVILLE-TOLOSANE	2 710	3 388	4 697	8 085
BALMA	47 828	60 271		60 271

...

■ en liste détaillée

■ Validation des données par l'Observatoire

Les autorisations commerciales en 2011

Volume de la CDAC en 2011

Sur l'Aire Urbaine : **40 dossiers déposés**

34 dossiers accordés,

6 refusés (4 accordés en CNAC)

- créations : **85 700 m² SV, 115 000 m² SC**
- extensions : **58 400 m² SV, 79 400 m² SC**

Total : 144 100 m² SV

Soit 194 400 m² SC

- SMEAT : 105 200 m² SV, soit **146 200 m² SC**
- SCoT Nord : 22 300 m² SV, soit **27 400 m² SC**
- SCoT Sud : 14 800 m² SV, soit **19 000 m² SC**
- SCoT Lauragais (HG) : 1 800 m² SV, soit **1 800 m² SC**

Sur le reste de la Haute-Garonne :

5 dossiers déposés et accordés

- **2 créations 1 400 m² SV**
- **3 extensions : 2 150 m² SV**

2010

12 dossiers accordés, 2 refusés

- **9 créations : 19 701 m² SV** (+ 1 790 m² refusés)
- **3 extensions : 2 230 m² SV** (+ 318 m² refusés)

Total : 21 931 m² SV

- SMEAT : 9 867 m² SV
- SCoT Nord : 1 905 m² SV
- SCoT Sud : 8 916 m² SV
- SCoT Lauragais (HG) : 2 088 m² SV

Début 2012

Sur l'Aire Urbaine :

6 dossiers accordés, 2 refusés (9585 m² SV)

- créations : **5 196 m² SV**
- extensions : **2 470 m² SV**

Total : 7 666 m² SV

- SMEAT : 3 466 m² SV
- SCoT Nord : - m² SV
- SCoT Sud : 4 200 m² SV
- SCoT Lauragais (HG) : - m² SV

L'offre en grandes surfaces au 1^{er} janvier 2012

Volume des autorisations non ouvertes au 1^{er} janvier 2012

Sur l'Aire Urbaine :

- **246 950 m² SV**

- SMEAT : 192 000 m²SV
- SCoT Nord : 30 200 m² SV
- SCoT Sud : 22 900 m²SV
- SCoT Lauragais : 1 850 m² SV

Rappel : 160 832 m² SV au 1^{er} janvier 2011

« La prise en compte des enjeux environnementaux dans les projets commerciaux »

« La prise en compte des enjeux environnementaux dans les projets commerciaux »

Constat, enjeux et questionnements :

❖ Constat

- Depuis la LME du 4 août 2008, les implantations commerciales doivent répondre aux exigences d'aménagement du territoire, de protection de l'environnement et la qualité de l'urbanisme (Article L750.1 du code du commerce).
- Cependant, un grand nombre de projets soumis à autorisation ne respecte pas ou peu les critères inscrits et définis dans la loi au regard du développement durable.

« La prise en compte des enjeux environnementaux dans les projets commerciaux »

Enjeux et questionnements :

❖ Enjeux

- Inciter les commerçants, les enseignes, les promoteurs ... à prendre compte les enjeux de développement durable lors de la création, extension ou rénovation des bâtiments commerciaux,
- Renforcer l'examen des dossiers de CDAC sur les critères environnementaux,
- Que les collectivités soient informées sur les outils et solutions techniques en matière de respect de l'environnement

« La prise en compte des enjeux environnementaux dans les projets commerciaux »

Enjeux et questionnements :

❖ Questionnements

- **Quelles solutions techniques, classiques et alternatives, pour des commerces plus respectueux de l'environnement ?**
 - ✓ **Pour les petits commerces ? en veillant à optimiser les investissements pour ne pas mettre à mal l'activité commerciale elle-même.**
 - ✓ **Pour les grandes surfaces ? en les ciblant plus particulièrement sur les efforts à réaliser, vu les surfaces concernées et les potentiels d'investissement envisageables.**

La gestion de l'énergie

Intervenant : Fabrice BOURY-ESNAULT, Guillaume CHANAUD,
Direction Service Economique, Chambre de Métiers et de l'Artisanat

La Valorisation du cycle de l'eau

Intervenant : Olivier GABEN, société HQEaux

« La prise en compte des enjeux environnementaux dans les projets commerciaux »

Synthèse :

- Il apparaît très clairement la possibilité d'inciter les commerçants et les promoteurs à mettre en place :
 - La récupération des eaux de pluie
 - Le traitement et infiltration des eaux de pluie
 - Un pilotage et un contrôle des consommations d'eau
 - Un bilan sur la consommation énergétique des bâtiments

Si mixité du projet :

- Récupération de la chaleur des eaux grises ou recyclages des eaux grises

Suite à donner :

- Les réflexions futures : la création d'un référentiel commun sur l'aire urbaine à travers une charte environnementale
- Préciser, localement, les critères d'examen des projets en conformité avec la loi : marges de manœuvre pour les collectivités

